Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260126-2603_CFU-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VIVIER SUR MER

L'an deux mil vingt six
le 26 janvier
à 20 h 30
le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Carole CERVEAU , Maire de LE VIVIER SUR MER.

Etaient Présents : BARATAUD Clarisse, BAUBAN-JACQUES Yann, BOULAIRE Guillaume, BRIQUET Marie-Paule, CHEVALIER Denis, COUPEZ Anne, DUPUY Armelle, EON Armelle, GUITTON Jean-Yves, LEGER Yohan, MOREL Albéric, MOTTES Stéphane, VETTIER Arnaud

Pouvoir(s) :

Absent(s) excusé(s) : CERVEAU Carole, SALARDAINE Mélanie

Secrétaire de séance : Albéric MOREL

Date de convocation : 21/01/2026

Date d'affichage : 21/01/2026

Délibération n° 26/03 : Approbation du compte Financier Unique 2025 -Budget Assainissement

Objet : Budget Assainissement – CFU 2025 – Présentation et vote.

Entendu la présentation du compte financier unique 2025 du budget assainissement,
En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 28 439.03 € et les recettes à 80 465.31 €, ce qui représente un excédent de fonctionnement de 52 026.28 €.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 39 500.41€ et les recettes à 22 834.07 €, ce qui représente un déficit d'investissement de 16 666.34 €.

	Résultat de clôture 2024	Affecté à l'investissement	Résultat 2025	Résultat de clôture 2025
Investissement	50 819.42	-	-16 666.34	34 153.08
Fonctionnement	205 034.68		52 026.28	257 060.96
Total	255 854.10	-	35 359.94	291 214.04

La Présidente quitte la salle de l'assemblée, et ne prend pas part au vote.
Madame BRIQUET Marie-Paule, la doyenne d'âge, prend la présidence et soumet au vote le compte financier unique 2025 du budget assainissement.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOPTE** le compte financier unique 2025 du budget assainissement tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** la présidente à effectuer les démarches et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme
Le Vivier sur Mer, le 26 janvier 2026.

Le Maire,
Carole CERVEAU

MAIRIE DE LE VIVIER-SUR-MER
Ille-et-Vilaine

Secrétaire de Séance
Albéric MOREL

Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-213503618-20260126-2603_CFU-DE

